Envoyé en préfecture le 23/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 040-214000887-20260219-DEL2026021924-DE

CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA CONSTRUCTION ET LA GESTION DU CREMATORIUM DE DAX

AVENANT N°15

ENTRE

La Ville de Dax, située Rue Saint-Pierre, 40100 Dax, représentée par son Maire, Monsieur Julien DUBOIS, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil municipal en date du _____,

Ci-après la « **Ville** » ou le « **Délégant** »
De première part,

ET

La SOCIÉTÉ DES CRÉMATORIUMS, société par actions simplifiée au capital social de 10.905.969 €, immatriculée sous le numéro 984 816 801 au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre, dont le siège est situé Immeuble Canopy – 6, rue du Général Audran, 92400 à Courbevoie - France, dûment représentée par Monsieur Alain COTTET, Président, dûment habilité à l'effet des présentes,

Ci-après « **SDC** » ou le « **Délégataire** »
De seconde part,

Ci-après également désignés collectivement « **les Parties** », et individuellement « **la Partie** ».

En accord avec les parties, les présentes ont été reliées par le procédé ASSEMBLACT R.C. empêchant toute substitution ou addition et sont seulement signées à la dernière page.

Envoyé en préfecture le 23/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 040-214000887-20260219-DEL2026021924-DE

Préambule

La société OGF et la Ville de DAX ont conclu une convention de délégation de service public pour la construction et la gestion du crématorium de Dax en date du 12 juillet 1999, modifiée par treize avenants (la convention et ses avenants dénommés ensemble ci-après le « Contrat »).
Depuis le 1er novembre 2025, l'opération de restructuration du Groupe OGF proposée par un avenant n°14 et approuvée par le Conseil municipal le 30 octobre 2025 est devenue effective.
Ainsi, à compter de cette date, le Délégataire de ladite Convention est la SOCIÉTÉ DES CRÉMATORIUMS.

Le 30 septembre dernier, les Parties se sont rencontrées afin d'échanger sur les travaux à venir au sein du crématorium, et notamment sur la partie technique de l'équipement. Ces dernières se sont entendues sur la nécessité d'étendre la partie technique du crématorium pour y installer un deuxième équipement de crémation le temps que l'installation et la mise aux normes du nouvel équipement soit opérationnel.

Dans le cadre de ces travaux d'agrandissement, le Délégataire propose au Délégant, annexé au présent avenant, les plans du crématorium (annexe 2) ainsi qu'un calendrier prévisionnel (annexe 3).

En conséquence, au regard des modifications induites sur le Contrat, les Parties formalisent le présent avenant au regard de l'article R.3135-7 du Code de la commande publique.

Ceci étant rappelé, il a été convenu ce qui suit :

Article 1 - Objet du présent avenant

Le présent avenant a pour objet de définir les termes et conditions dans lesquels le Délégataire prend à sa charge les travaux d'extension de la partie technique du crématorium de Dax.

Le montant de cet investissement supplémentaire total pris en charge par le Délégataire s'élève à 810 000 € hors taxes, dont le détail est annexé au présent avenant (Annexe 1).

Article 2 - Modalités de réalisation des travaux

Le Délégataire fait son affaire personnelle de l'obtention des autorisations administratives nécessaires à l'accomplissement des travaux conformément à la réglementation en vigueur (dossier d'enquête publique, dépôt de permis de construire, etc.).

Article 3 - Documents contractuels

Les stipulations du Contrat, non modifiées par les termes du présent avenant, demeurent inchangées.

En cas de contradiction entre les stipulations du présent avenant et celles du Contrat, les stipulations du présent avenant prévaudront.

De manière générale, l'ensemble des stipulations du Contrat doit être interprété à la lumière des stipulations du présent avenant.

Article 4 - Entrée en vigueur de l'avenant n°15

Le présent avenant prend effet dès sa notification au Concessionnaire, après respect des formalités de publicité et de transmission au contrôle de légalité.

Envoyé en préfecture le 23/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 040-214000887-20260219-DEL2026021924-DE

Fait en trois (3) exemplaires originaux

Pour la Ville de Dax	Pour SOCIÉTÉ DES CRÉMATORIUMS
A Dax	A Courbevoie
Le	Le
Monsieur Julien DUBOIS Maire	Monsieur Jean-Antoine GOURINAL Directeur des Crématoriums et des Maisons funéraires

Envoyé en préfecture le 23/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 040-214000887-20260219-DEL2026021924-DE

ANNEXE 1 : INVESTISSEMENT

TOTAL Travaux VRD		**34 022 €**
Gros Œuvre / Clos Couvert Bâtiment		**132 981 €**
Corps d'état Secondaires Bâtiment		**15 226 €**
Frais Chantier		**3 000 €**
TOTAL Bâtiment		**151 207 €**
TOTAL Honoraires		**22 093 €**
TOTAL Divers		**1 719 €**
TOTAL CONSTRUCTION & VRD (I +II + III + IV)		**209 041 €**
TOTAL EQUIPEMENTS		**591 617 €**
TOTAL GENERAL €uros Ht		**800 658 €**
Aléas	**5%**	**9 261 €**
TOTAL GENERAL €uros Ht + Crise + Aléas		**809 919 €**

Envoyé en préfecture le 23/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 040-214000887-20260219-DEL2026021924-DE

ANNEXE 2 : PLANS

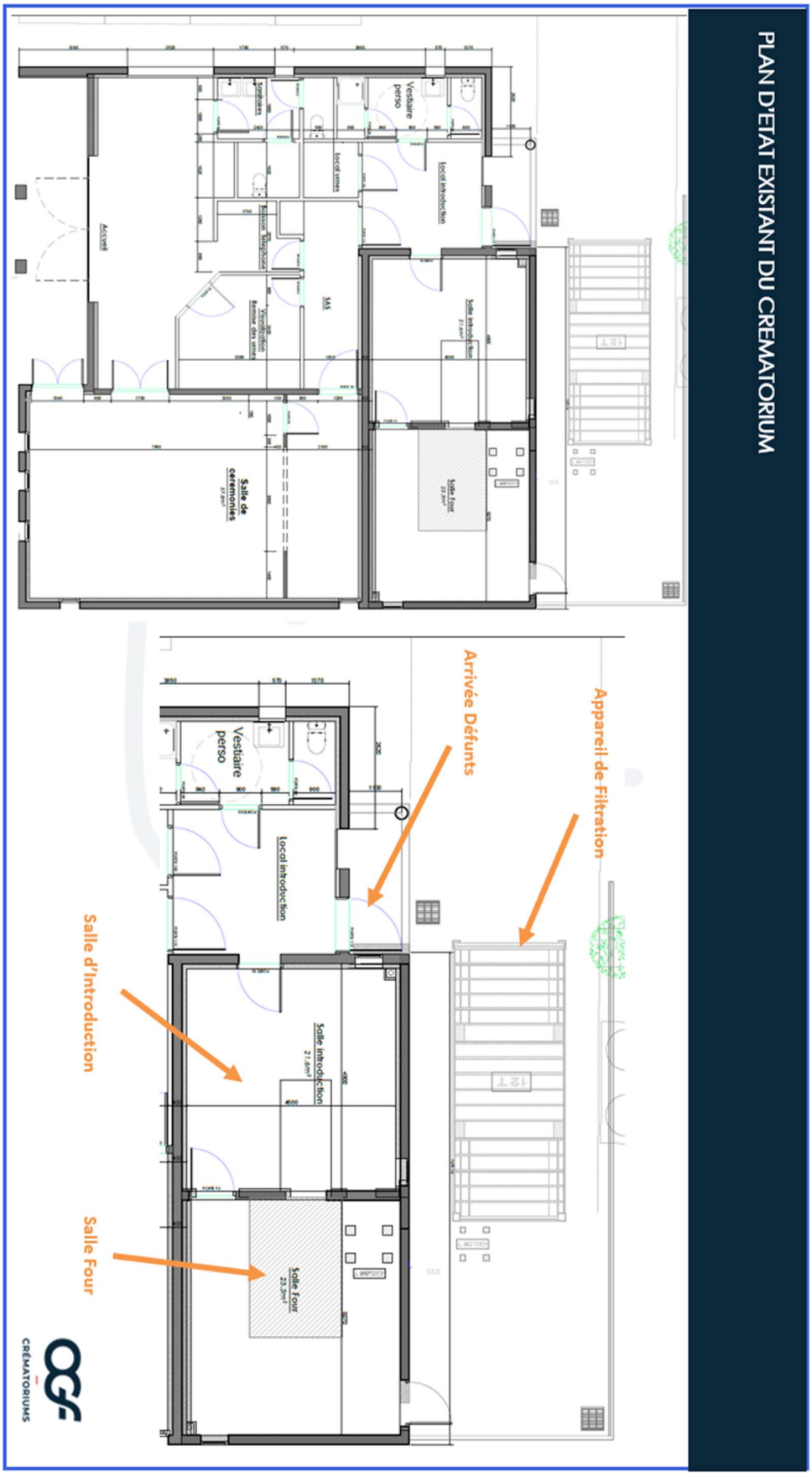

Envoyé en préfecture le 23/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 040-214000887-20260219-DEL2026021924-DE

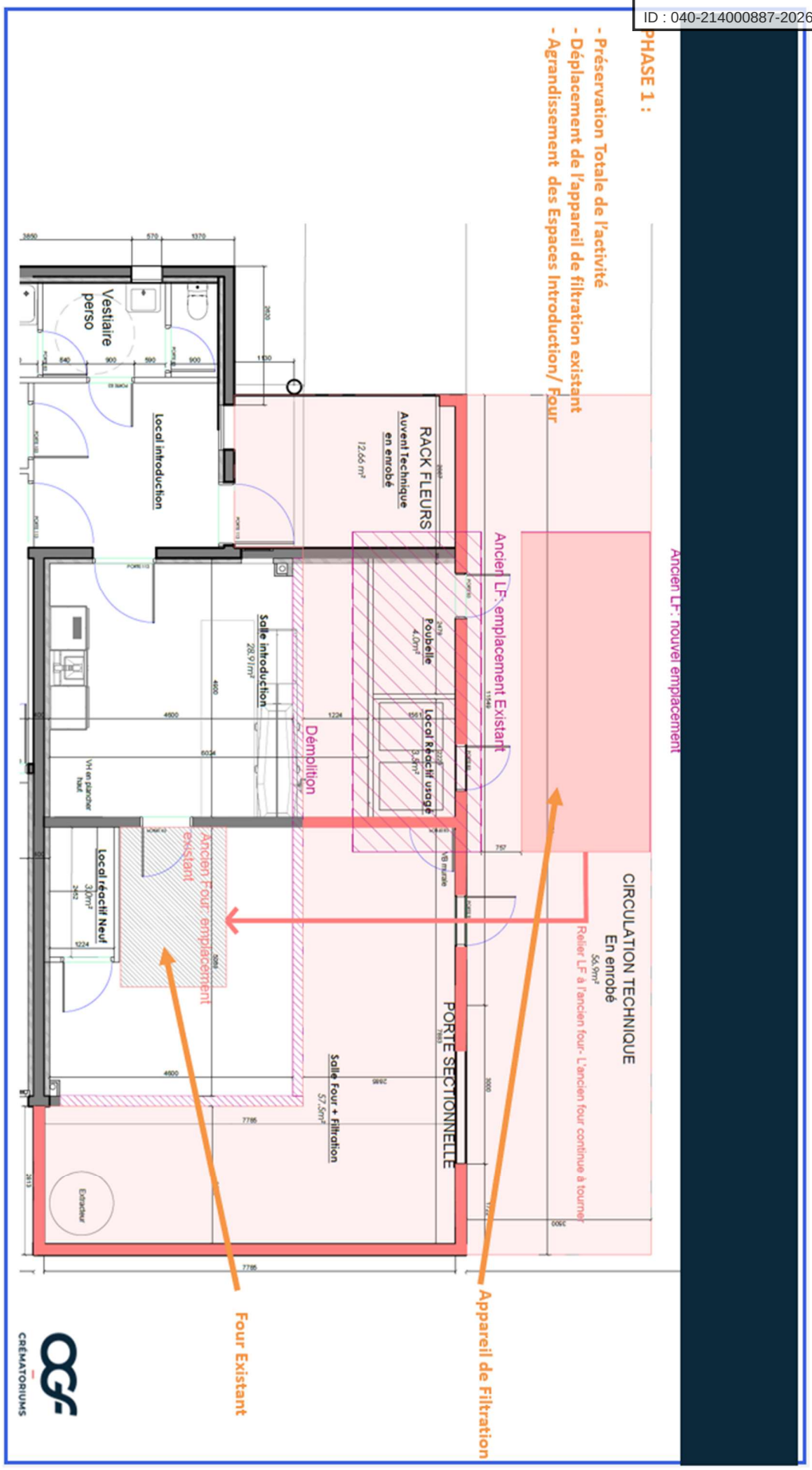

Envoyé en préfecture le 23/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 040-214000887-20260219-DEL2026021924-DE

EXTENSION DES ESPACES TECHNIQUES (Salle d'introduction / Salle Four)

PHASE 2 :

- **Préservation Totale de l'activité**
- **Montage Four NEUF**
- **Déplacement Filtration existante**

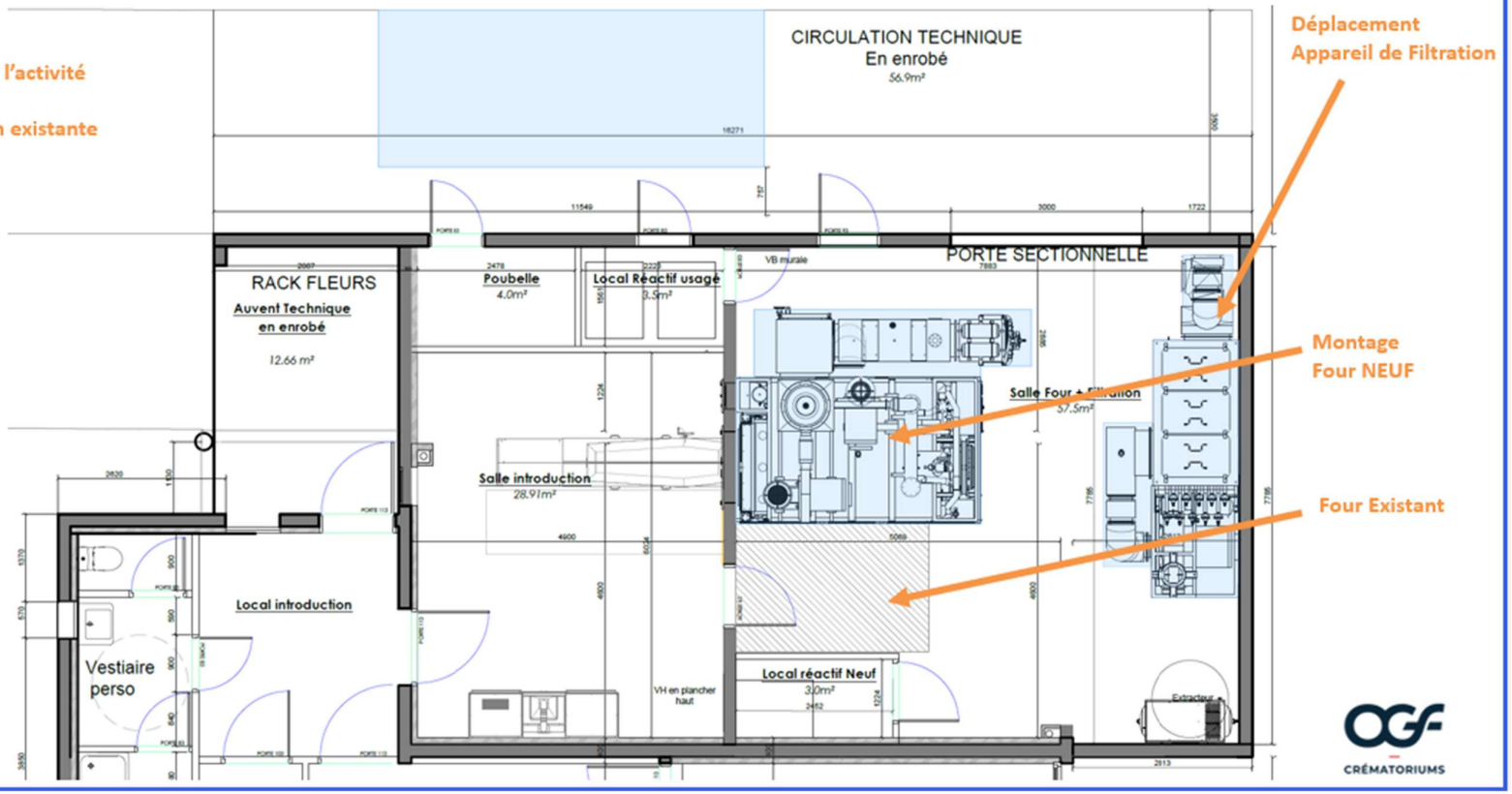

Envoyé en préfecture le 23/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 040-214000887-20260219-DEL20260219-DE

EXTENSION DES ESPACES TECHNIQUES (Sallle d'introduction / Salle Four)

PHASE 3 :

- **Préservation Totale de l'activité**
- **Démontage Four EXISTANT**

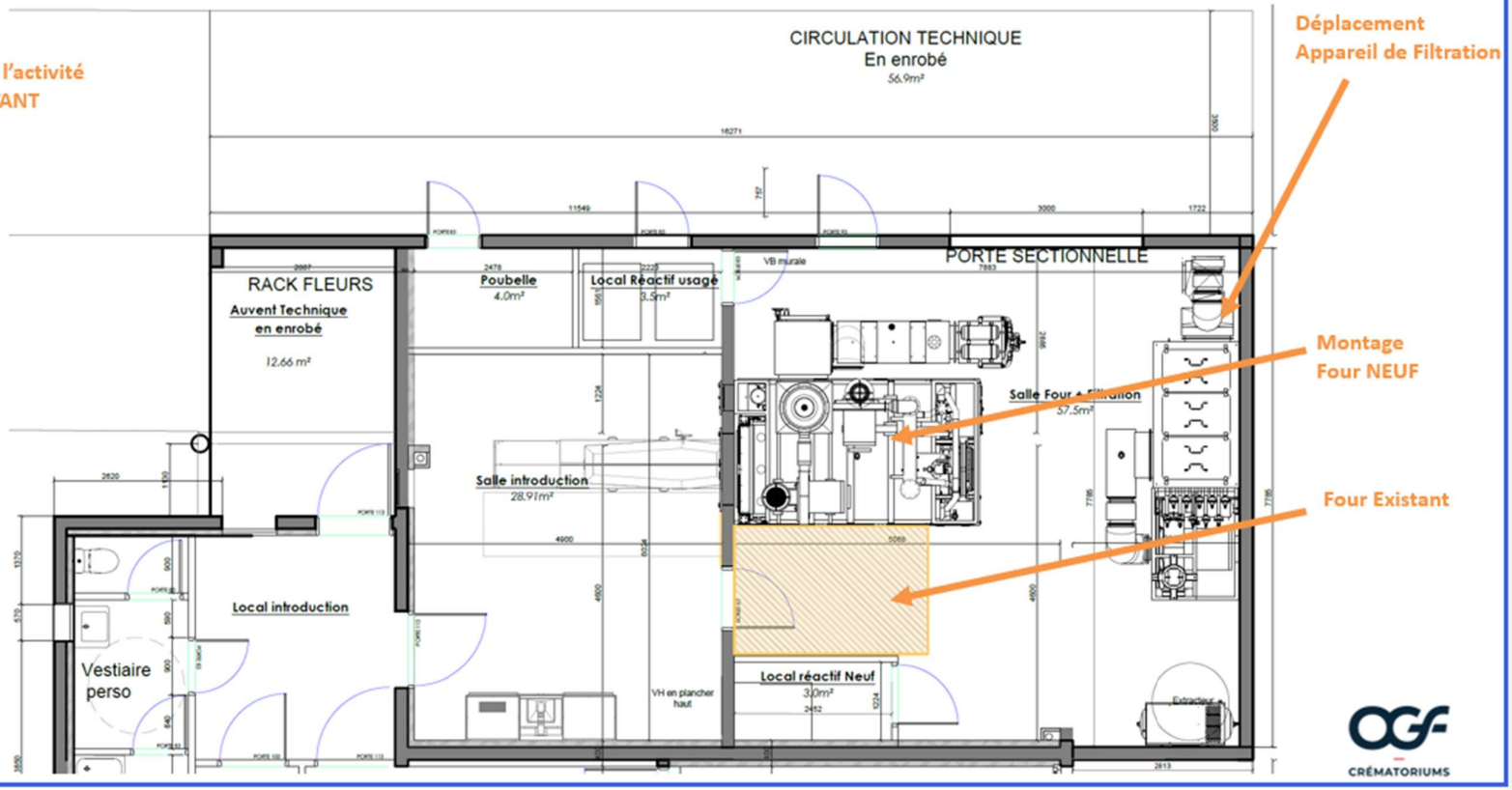

Envoyé en préfecture le 23/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 040-214000887-20260219-DEL2026021924-DE

ANNEXE 3 : PLANNING PREVISIONNEL DES TRAVAUX

Envoyé en préfecture le 23/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 040-214000887-20260219-DEL2026021924-DE

PLANNING DES TRAVAUX D'EXTENSION SANS ETUDE D'IMPACT

Nom de la tâche	Durée	Début	Fin
DELAI CONTRACTUEL DE CONSTRUCTION INSCRIT A LA DSP	335 jrs	Lun 02/02/26	Ven 14/05/27
PHASE INSTRUCTION PREFECTORALE	6 jrs?	Lun 02/02/26	Lun 09/02/26
NOTIFICATION DSP	5 jrs	Lun 02/02/26	Ven 06/02/26
CREMTORIUM DE DAX	1 jr?	Lun 09/02/26	Lun 09/02/26
PHASE INSTRUCTION MAIRIE	221 jrs	Lun 09/02/26	Lun 14/12/26
APS	10 jrs	Lun 09/02/26	Ven 20/02/26
APD	10 jrs	Lun 23/02/26	Ven 06/03/26
Consitution et relecture DOSSIER PC	15 jrs	Lun 09/03/26	Ven 27/03/26
DEPOT DE PC	5 jrs	Lun 30/03/26	Ven 03/04/26
INSTRUCTION PERMIS DE CONSTRUIRE	110 jrs	Lun 06/04/26	Ven 04/09/26
ARRETE DE PC	5 jrs	Lun 07/09/26	Ven 11/09/26
PURGE PC (TIERS & RETRAIT)	66 jrs	Lun 14/09/26	Lun 14/12/26
PHASE CONSULTATIONS TCE	105 jrs	Mar 19/05/26	Lun 12/10/26
DOSSIER CONSULTATION ENTREPRISES	60 jrs	Mar 19/05/26	Lun 10/08/26
APPEL D'OFFRE TCE	30 jrs	Mar 11/08/26	Lun 21/09/26
ANALYSE APPEL D'OFFRE	15 jrs	Mar 22/09/26	Lun 12/10/26
PASSATION DES MARCHES	10 jrs	Lun 17/08/26	Ven 28/08/26
PHASE EXECUTION CHANTIER	185 jrs	Lun 31/08/26	Ven 14/05/27
PREPARATION CHANTIER	1 m	Lun 31/08/26	Ven 25/09/26
PREMIERE PIERRE	1 jr	Lun 14/09/26	Lun 14/09/26
PHASE 1 : EXTENSION Four/Filtration	5 m	Lun 28/09/26	Ven 12/02/27
PHASE 2 : MONTAGE FOUR NEUF	30 jrs	Lun 15/02/27	Ven 26/03/27
PHASE 3 : DEMONTAGE FOUR EXISTANT	20 jrs	Lun 29/03/27	Ven 23/04/27
RECEPTION DES TRAVAUX avec Passage de l'organisme de contrôle	5 jrs	Lun 26/04/27	Ven 30/04/27
LEVEE DES RESERVES	10 jrs	Lun 03/05/27	Ven 14/05/27
MISE EN EXPLOITATION	5 jrs	Ven 12/07/19	Jeu 18/07/19
INAUGURATION	0 jr	Jeu 18/07/19	Jeu 18/07/19

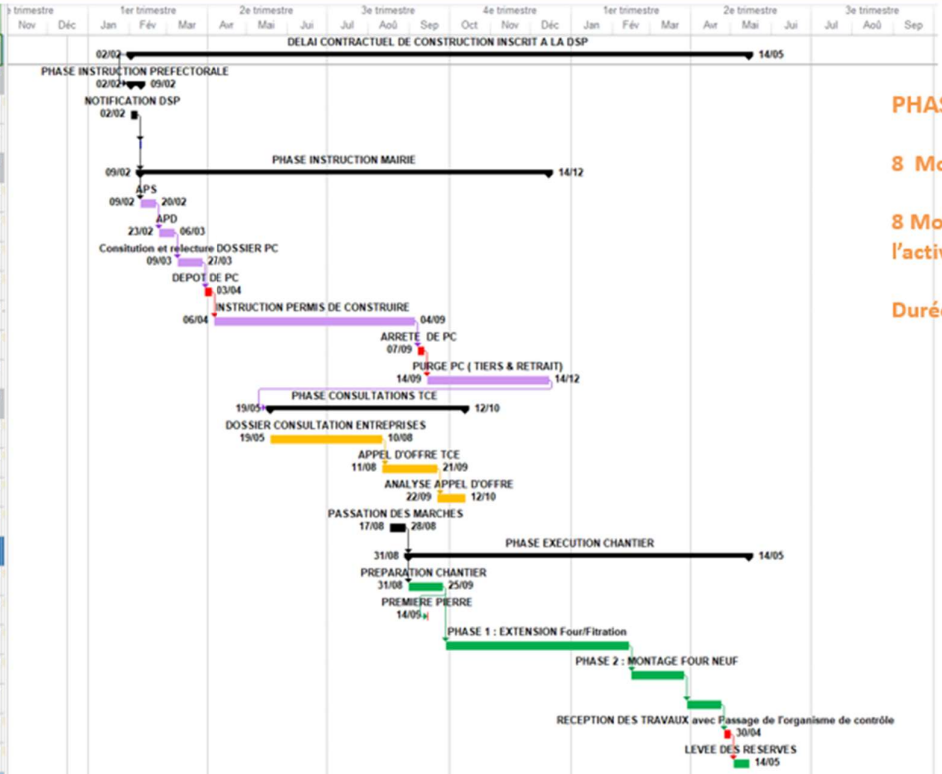

PHASE TRAVAUX :

8 Mois de délai Administratif PC

8 Mois de Travaux sans interruption de l'activité

Durée TOTALE = 15 Mois

CRÉMATORIUMS